

Compte Rendu de la Réunion de la Coordination de Conseils de Quartier (organisée par le CdQ Carnot-Solidarité) : Les Projets Urbains présentés par Gaylord Le Chequer

Lieu et horaires : Centre Mendès-France (59, rue de la Solidarité) ; le lundi 15 février 2016 entre 19h et 22h

Participants : Gaylord Le Chequer (Maire adjoint délégué à l'aménagement durable, à l'urbanisme, aux grands projets et aux espaces publics), Tania Assouline (Maire adjointe déléguée à la démocratie locale), Sylvie Baste (Mission citoyenneté), des habitants de divers CdQ dont les organisatrices du CdQ Solidarité-Carnot (Marie-Hélène Carlier et Catherine Voisembert), un représentant du conseil des aînés, une représentante de l'association *3 villes, 1 porte*.

Ordre du Jour :

- 1) Présentation du quartier Solidarité-Carnot et de ses habitants
- 2) Présentation de G. Le Chequer : « Projets urbains de la ville de Montreuil, Requalifications des entrées de ville et interactions avec les communes limitrophes dont Paris ainsi que la place de notre ville dans le cadre de la future métropole »

QUARTIER SOLIDARITÉ- CARNOT

Marie-Hélène Carlier (collectif d'animation du CdQ Solidarité-Carnot) a fait une présentation très complète du quartier en s'inspirant d'une étude de recensement effectuée en 2012 sur la ville et qui a été mise à la disposition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) réalisée par la Direction des solidarités disponible par le biais du lien suivant : <http://abs.eklablog.com/> *¹. Une vision globale pour l'ensemble de la ville peut être téléchargée sur le site de l'INSEE (http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=com-93048) ; la population totale de Montreuil est estimée depuis le 1^{er} janvier 2016 à **105 082 habitants**.

Le quartier Solidarité-Carnot comporte 8034 habitants, le taux de chômage est le plus faible de la commune ; en effet, les familles les plus aisées de la ville résident à Solidarité-Carnot et Villiers-Barbusse (il y aurait même 3 familles assujetties à l'impôt sur la grande fortune). Solidarité-Carnot est un quartier étendu, limitrophe de Vincennes et Fontenay-sous-Bois (voir annexe 1, secteur 7) où il existe peu de logements vides. La proportion de ménages constitués d'une seule personne est de 45 % (25 % de femmes). Sur l'ensemble d'habitants y résidant en 2012, 35 % se sont installés depuis moins de 5 ans. Le taux des habitants âgés entre 30-44 ans est de 8 %, trois fois inférieur au reste de la ville (25 %) ; ceci indiquant une majorité des personnes de plus de 60 ans. Quant au niveau socioprofessionnel, on trouve 1496 cadres supérieurs, 176 artisans/commerçants, 374 ouvriers et 3 agriculteurs.

La proportion des couples sans enfants est plus importante comparée à celle caractérisant la ville dans sa globalité. En termes de proportion également le pourcentage de personnes de plus de 65 ans est équivalent à celui de la ville.

Le comité des fêtes est très actif en revanche le conseil de quartier l'est moins.

1 L'analyse des besoins sociaux de tous les quartiers de Montreuil est disponible via ce lien

PROJETS URBAINS DE MONTREUIL

Introduction :

- Le quartier Carnot est relativement épargné de « gros travaux d'aménagement » sauf ce qui concerne l'entrée de ville côté Fontenay-Sous-Bois ; en particulier la rue Stalingrad et plus précisément la rue Rapetel ;
- Les entreprises situées dans la rue Stalingrad sont en déclin ainsi des ventes sont en cours et le quartier nécessiterait une redynamisation ;
- Les travaux d'aménagement impliquant la Ville entière sont à conceptualiser au sein du projet de la Métropole du Grand Paris.
- L'Établissement Public Territorial (EPT) **Est Ensemble** a été créé le 1^{er} janvier 2016 pour succéder à la communauté d'agglomération dans le cadre du projet du Grand Paris. Montreuil est au centre du dispositif de l'EPT ; en effet notre ville (territoire 8) compte le plus grand nombre d'habitants et la plus grande superficie. La population totale des 9 villes (Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville) est de **402 477 habitants** ;
- Montreuil se veut donc une force de proposition au sein de l'EPT en possédant la deuxième Vice-présidence du conseil territorial (Jean-Charles Nègre) chargée de l'aménagement durable ;
- La détermination de la ville souhaitant peser sur les grands choix d'aménagement du Grand Paris se concrétisera par la maîtrise de connexions avec les autres territoires d'Est Ensemble.

Bas Montreuil

Le réaménagement de la Porte de Montreuil rentre dans le cadre du Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) en coordination avec Anne Hidalgo. Le conseil de Paris a voté en juillet 2015 le principe d'aménagement. Il implique le franchissement du périphérique sans sa couverture, avec une dalle en béton entre la rue d'Avron et la rue de Paris. Il aurait deux anneaux sans connaître précisément ce qui sera fait entre le terrain devant l'immeuble de la CGT et le marché aux puces (Porte de Montreuil - La Tour du Pin dans le 20^{ème} arrondissement). Il y a eu un franchissement de 40 millions d'euros. Néanmoins, la Mairie de Montreuil n'était pas très enthousiaste sur le contenu du projet et a souhaité s'impliquer plus directement dans l'élaboration du cahier de charges en particulier pour les travaux entre les Portes de Montreuil et des Lilas.

Depuis mai 2015, Est Ensemble a travaillé sur le projet urbain du territoire comportant trois enjeux : (1) Canal de l'Ourcq ; (2) Corniche des Forts, correspondant à 62 ha de nature sauvage, des anciennes carrières de gypse fermées en 1965, entre Romainville, Noisy-le-Sec, Les Lilas et Pantin ; pouvant s'étendre jusqu'au Mur à Pêches et ainsi constituer un « arc vert » ; (3) Porte de Montreuil en y associant la ZAC Fraternité ; le but étant l'entière requalification de la Rue de Paris.

Entre 2016 et 2017, l'intégralité de carrefours de la Rue de Paris sera refaite, la voie sera resserrée pour augmenter l'espace piéton et la vitesse autorisée sera réduite. La place Croix de Chavaux sera également réaménagée. Une phase d'études se déroulera courant 2016.

Le projet alternatif proposé par Est-Ensemble a été soumis à la Mairie de Paris : les anneaux semblent intéresser Paris, sur l'anneau sud la circulation serait double sens permettant de libérer l'anneau nord qui deviendrait un espace public (Marché aux Puces et Hôtel Ibis). Il aura également une réorganisation et rétrécissement des voies permettant une meilleure circulation favorisant la diminution du nombre d'accidents. Ce projet sera réévalué et rediscuté par Paris et l'ensemble de partenaires en Mai 2016.

ZAC (Zone d'action concertée) Fraternité

Le périmètre est celui du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), de part et d'autre de la rue de Paris comportant 13 îlots.

Les objectifs ont été fixés depuis fin 2011 : (a) lutter contre l'insalubrité en favorisant le maintien des populations vulnérables sur place ; (b) développer une nouvelle offre de logement diversifiée ; (c) dynamiser le commerce et

l'artisanat ; (d) améliorer les espaces et les équipements publics ; (e) préserver le patrimoine existant. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu depuis 2012, la dernière s'est tenue le 05/05/2015 ; de plus un Groupe Ressource habitant a été constitué composé des représentants de trois conseils de quartier du bas Montreuil (République, Chanzy/Étienne Marcel et Bobillot), des riverains (locataires et propriétaires) et de commerçants.

Le projet fut présenté lors de rencontres réunissant les élus, de représentants d'Est Ensemble (Maître d'ouvrage de la ZAC Fraternité et du PNRQAD), de la Soreqa (aménageur public de la ZAC et opérateur de l'OPAH désigné par Est Ensemble), des architectes coordinateurs (Paris U) et Ville Ouverte (mise en œuvre de la concertation pour faciliter la visibilité des projets auprès des habitants). Des moments d'échanges et concertation en particulier lors de deux arpentages du 16 et 30 janvier 2016, ont permis de présenter aux habitants le projet îlot par îlot et offrir des orientations aux opérateurs. Les différents liens disponibles sur le site de la mairie et utiles pour compléter ces informations sont indiqués dans l'annexe de ce document.

Les règles juridiques à respecter sont différentes de celles du Plan Local d'Urbanisme, le dossier de réalisation a été voté fin 2015 par le Conseil Municipal ; il comporte également en annexe le cahier des prescriptions qui donne la grille de lecture aux opérateurs sur les grands principes de la ZAC. Dans ce cahier apparaissent les orientations de la charte de la construction durable. Il y aura construction des bureaux (leur fiscalité entraîne une augmentation des ressources pour la commune) et aussi la réhabilitation de 150 logements indignes. Il y aura une requalification des bâtis, construction de nouveaux immeubles en respectant la contrainte de la hauteur (R+4). L'ensemble des travaux débutera en 2018, il se fera îlot par îlot, après avoir délivré les premiers permis de construction. L'aménageur public Soreqa est en charge des travaux pour l'habitat dégradé et leur requalification ainsi que la mise en œuvre du programme de construction défini par la Ville et Est Ensemble (800 nouveaux logements).

La zone « Paul Bert-Emile Zola » a été intégrée à la ZAC ; une attention particulière sera de mise au niveau de la parcelle qui abritait la scierie dans la rue Paul Bert pour aboutir un lieu artistique, artisanal et commercial. Ce secteur est très dégradé avec des parcelles en lanière ; le programme mixte prévoit des logements, des commerces et des activités pour animer la venelle.

De plus, dans l'îlot d'Alembert, il est prévu l'aménagement d'un espace vert accessible depuis la rue d'Alembert et la rue Paul Bert. Cet aménagement correspond, temporellement, à la fin de l'accompagnement de familles dans le cadre d'une convention de Maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale signée avec l'Etat, ces familles entrant maintenant dans des dispositifs de droit commun. Un appel à projets sera lancé au printemps 2016 concernant donc la parcelle d'Alembert et le site Volpelier.

Il a été question ensuite de la Station Service Carrefour et l'Éléphant Bleu se trouvant au 235 rue Étienne Marcel ; ce site présente en effet des problèmes multiples (santé, nuisances sonores, saleté, ventes à la sauvette, ouverture continue...). Une première rencontre a eu lieu avec le groupe Carrefour (propriétaire du site) quelques jours avant pour leur demander une amélioration des conditions d'exploitation. Il est évident que la volonté politique existe pour acquérir cette parcelle et l'intégrer à l'îlot d'Alembert. Cependant, il est à noter que pour l'exploitant le site est très rentable (surtout s'il se projette sur les travaux de la Porte de Montreuil qui entraîneront la fermeture de la Station Total) ; son prix sera donc élevé et le site nécessitera une dé-pollution longue et coûteuse.

ZAC multi-sites du Faubourg

Il s'agit de cinq grands sites qui s'étendent entre le Boulevard Chanzy / rue de la Fraternité (frontière avec Bagnolet) et la rue de Valmy / rue du Progrès et comporte également la rue Marceau et le secteur Robespierre. Le secteur du Boulevard Chanzy comporte les anciens bidonvilles de Montreuil et actuellement des squats fortement dégradés ainsi que d'anciennes industries. Un autre problème de ce ZAC est la présence du terrain de boules / sa cafétéria et de football André Blain (138 Boulevard Chanzy) qui est géré par le département. Il y a eu modification du PLU validée par le préfet pour la construction d'un collège qui accueillera des élèves de Montreuil et de Bagnolet. Le département s'est engagé à reconstruire le terrain de sport ; la ville sera associée aux discussions qui précéderont la construction du collège.

Pour la ZAC Faubourg, le Maître d'ouvrage est la ville de Montreuil, la Soreqa accompagnera la ville pour réaliser les études qui devront respecter les règles imposées par le PLU. Actuellement aucun aménageur n'a été désigné car l'année dernière il y a eu juste l'approbation du dossier de sa réalisation. Cependant, certaines interventions sur

l'espace public sous forme de Petits Aménagements d'Espaces Publics (PEPA) ont été effectuées et d'autres seront réalisées dans les années à venir.

Quartier de la Noue-Clos Français - Programme de Rénovation Urbaine et Sociale (PRUS) La Noue

Les travaux du quartier de la Noue ont débuté en décembre 2014 : le parking a été démolit pour permettre la construction d'une voie baptisée "Nord-Sud". Il y a été nécessaire avant de commencer de réintégrer les espaces extérieurs dans le domaine public (rétrocession des espaces publics à la ville) dans le but de les aménager entre les quartiers ; le budget de ces travaux est de 7 millions d'euros.

Il y aura une phase plus longue pour reconstituer l'ensemble du quartier bâti dans les fins des années 1960 sur le modèle d'urbanisme de dalle : les parkings sont dégradés ; l'offre commerciale est insuffisante avec la galerie marchande fragile et très dégradée à l'exception du Leader Price ; le chantier est en cours.

La requalification des espaces publics permettra la construction d'un nouveau terrain multisports. Le 16 février une réunion est programmée avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le préfet et les représentants des villes de Montreuil et Bagnolet afin de discuter de la possibilité d'un programme ANRU 2 qui impliquera les deux villes séparées par une bretelle de l'autoroute A3. Ce sont bien deux communes néanmoins les deux quartiers La Noue à Montreuil et Mallassis à Bagnolet souffrent de mêmes difficultés ; il existe donc une logique sociale et territoriale qui nécessite de mettre en évidence un projet urbain cohérent en vue de l'obtention de financements pour le réaliser.

La construction d'un centre social pour les deux villes est envisagé ; l'objectif est d'aboutir à une mutualisation des équipements.

En conclusion, les bailleurs sociaux vont réhabiliter l'habitat existant si nécessaire et résidentialiser les pieds d'immeubles, les espaces publics et équipements seront requalifiés, le tissu commercial / artisanal sera revitalisé. Ceci sera possible grâce à la mobilisation des crédits (ANRU 2), Est-Ensemble et l'État qui accompagne le projet.

ZAC La Boissière-Acacia

Il s'agissait d'un projet d'éco-quartier, prévu pour être dense avec des immeubles hauts (R+9) au niveau du boulevard de La Boissière avec des parkings extérieurs en silo, cristallisant de nombreux mécontentements. Des négociations ont eu lieu avec l'aménageur privé NEXITY et Est Ensemble. L'entrée de ville côté Rosny-sous-Bois est peu attractive. Elle sera retravaillée. Une dé-densification a été décidée pour transformer les immeubles R+9 en R+7 ainsi qu'une transformation des parkings. La première pierre a été posée et les travaux iront jusqu'à la Rue de Rosny. Il est prévu la construction d'une résidence sociale pour les seniors et une résidence pour les étudiants. Pour 2022, il y aura environ 1000 logements dont 40 % seront des logements sociaux, la construction se fera progressivement par îlots. En 2018, l'ouverture d'un groupe scolaire (maternelle et élémentaire), une crèche et un stade de sports (catégorie 5) et l'inauguration de 200 logements sont prévus. Pour l'ensemble de ces travaux, un seul permis de construire a été délivré. Il concerne le premier îlot qui sera livré.

Le Boulevard de La Boissière sera requalifié, une nouvelle offre commerciale sera proposée dans l'alimentaire et les pieds d'immeuble seront réaménagés. Le droit de préemption sur les fonds de commerces est le levier (le seul outil disponible) sera utilisé par la municipalité si nécessaire comme sur d'autres zones.

La ZAC bénéficiera de l'offre de Géothermie (secteur où se situe le magasin DOMUS) avec forage jusqu'à une profondeur de 1500 mètres pour récupérer la chaleur du sol et chauffer l'eau de manière économe, propre et durable. Les logements sociaux en bénéficieront mais plus ces raccordements onéreux seront mis en oeuvre plus des économies seront réalisées. À terme la Géothermie concernera Montreuil, Noisy-le-Sec et Rosny.

Il est évidemment attendu que le quartier évolue fortement avec l'arrivée des prolongements du Tramway T1 de Noisy-le-Sec à Val de Fontenay (mise en service du prolongement du T1 est prévue à l'horizon 2019) et de la ligne 11

du métro de Mairie des Lilas à Rosny Bois Perrier (mise en service prévue à l'horizon 2020). Pour sa 13^e édition le concours d'idées Europan² destiné à des candidats âgés de moins de 40 ans, a retenu la ville de Montreuil comme site d'étude. Plus particulièrement le site de réflexion recouvre 140 hectares de l'A186 jusqu'au boulevard de la Boissière, délimité par la rue de Rosny et le Boulevard Aristide Briand. Un site de projet plus restreint s'étire le long des rues Salvador Allende et Edouard Branly. Depuis mars 2015, les candidats élaborent des propositions sur le thème : habiter/travailler demain sur le plateau.

Mozinor (cité industrielle verticale au toit végétalisé) : MONTREUIL-ZONE-INDUSTRIELLE-NORD, est aujourd'hui occupée à 80-90 % par 50 sociétés correspondant à environ 400 salariés. Les sociétés sont très variées et leur productions qualitativement reconnues, comme Carafont (Maquettiste & prototypiste pour l'industrie du luxe), Prestimage (décoration des hôtels Ibis), TPP (peinture à la main des baby-foot Bonzini).

Rue des Roches : L'entreprise Grimaldi (déménageurs professionnels) et autres entrepôts sont nécessaires au maintien de l'activité sur le territoire.

PRUS (Programme de Rénovation Urbaine et Sociale) Bel-Air-Grands Pêchers

La requalification du quartier Bel-Air a obtenu une subvention de l'état à hauteur de 120 millions d'euros.

Des ateliers d'artistes, une résidence étudiante (CROUS) et la démolition de l'ancienne galerie commerciale ont été réalisés. La dernière phase d'aménagement des espaces publics est en cours avec par exemple la rénovation du château d'eau (Rue Anatole France et Rue Lenain de Tillemont), la remise en eau de la mare.

L'arrivée du Tram T1 se fera au niveau du parvis de la future piscine écologique (Rue Maurice Bouchor) et il est prévu une connexion avec la rue Anatole France. Cependant, un groupe de pression issu de Fontenay a œuvré en faveur de l'installation de la station de la ligne 1 dans une zone pavillonnaire, idée retenue par l'enquête publique.

Place des Ruffins : Elle se trouve à proximité de la piscine et donc du Tram ; la municipalité s'engage à la réalisation de son aménagement dès maintenant avec la mise en place d'une concertation avec les habitants et sur site (comme cela a été pratiqué pour l'appropriation de l'espace public au square Virginia Woolf, limite Vincennes). Le tram traversera la déchetterie ; il y aura donc de part et d'autre des terrains à aménager. L'accompagnement se fera avec une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), le conseil de la Vie Associative et le CdQ ; il y aura 1000 m² libérés ; les aménagements concerneront la place du marché, le parvis de la poste, l'entrée du Parc Montreau, la restitution d'un équipement public.

Les Murs à Pêches

La mairie s'engage à la préservation patrimoniale et culturelle du site. La révision du PLU permettra de concrétiser cet objectif. Ainsi la maison du projet du Mur à Pêches sera un lieu qui va valoriser les produits locaux. Il y aura une reconquête de certains espaces tels au niveau de la Rue Saint Just et au 89 de la rue Pierre de Montreuil (où se trouvaient les Roms) proches de l'entrée du secteur des Murs à Pêches. La réhabilitation de tous les murs pour les restituer au cœur historique de la ville coûte cher (2000 € pour un mètre) ; la mairie motive Est-Ensemble pour qu'elle cofinance ce projet de préservation du patrimoine. Il est nécessaire également de travailler sur les mésusages et dégradation, d'anticiper et de limiter les conséquences négatives de l'arrivée du Tram qui doit s'insérer dans un environnement de qualité.

Rue Stalingrad : Il est nécessaire de rester très vigilant attentif aux entreprises et usines dont l'état financier pourrait les forcer à partir (près de l'École Louise Michel). Or cette rue représente une autre entrée de la ville qu'il faut réaménager en lien avec d'autres axes importants.

2 Concours d'architecture et d'urbanisme, porté par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Centre Ville

Le Centre Ville est pratiquement achevé.

La grande tour blanche Altaïs Evolution, à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville, sera investie afin de permettre le regroupement des services administratifs, actuellement repartis sur trois sites distincts. Le projet a comporté plusieurs étapes : (a) tenir compte des locataires sur site déjà installés ? ; (b) renégociation du bail ; (c) travaux de réhabilitation avec sa requalification en un immeuble de très haute qualité environnementale ; (d) réflexion en interne pour établir les besoins des services et redéfinir au mieux l'accueil du public.

Le propriétaire était d'accord avec les travaux, l'intérieur nécessitera un désamiantage la tour sera désossée ; au final la façade sera vitrée ; la période de travaux est estimée à 32 mois avec une livraison en 2018.

Il a été ensuite abordé rapidement ce qui est envisagé pour le quartier Croix-de-Chavaux, car il s'agit d'un secteur stratégique par sa proximité du cœur de ville et par ses nombreux commerces. La concertation a débuté en 2015 pour élaborer un plan-guide urbain participatif à l'horizon 2017, associant la population et les différents partenaires de la Ville. Il est très vraisemblable que la Place Jacques Duclos sera le premier secteur à réaménager avec une date provisionnelle de début des travaux en 2020. Entre temps, les projets de « Petits Espaces Publics Autrement », PEPA (plantations, réfection de chaussée, reconfiguration du stationnement, etc.) pourront voir le jour.

M. Le Chequer a conseillé de regarder le film sur le site de la ville qui décrit le quartier Croix de Chavaux libéré et qui rend hommage à l'architecte urbaniste, Claude Le Goas. Il fut l'acteur de la rénovation urbaine de notre ville qui a construit Mozinor, le siège de la CGT, le quartier de la Noue, le Conservatoire de musique et de la danse et qui a rénové le quartier de la Croix-de-Chavaux. Il fut donc un visionnaire qui avait à l'époque réfléchi à l'espace public et ses évolutions (aménagement global qui conçoit le logement, l'emploi, les services, les transports et les loisirs).

FIN DE LA REUNION ET QUESTIONS/COMMENTAIRES DIVERS

- La révision du PLU programmée pour 2016-2017 permettra de refaire l'inventaire patrimonial car il existe de nombreuses parcelles peu visibles ou dont la réflexion de leur devenir est à poser par exemple le 248 rue de Paris (ancienne scierie à bois), des venelles au sein de la ZAC La Boissière-Acacia, la Friche Barda (parcelle très bien située mais des difficultés avec le propriétaire empêchent l'acquisition par la ville). Pour cette révision un groupe de citoyens (habitants à travers les CdQ /associations/conseil des aînés) sera appelé à contribuer pour non seulement relayer l'information mais également pour faire adhérer des citoyens qui auront la possibilité d'émettre leur avis et proposer des ajustements.

- La Charte de la construction durable fut une période d'échanges constructifs avec les habitants à travers six ateliers qui ont permis l'élaboration de ce code de conduite incitatif; beaucoup d'opérateurs acceptent de le respecter ; il est plus difficile à faire respecter par les petits opérateurs qui ont à construire un faible nombre de logements. Néanmoins, l'existence de ce document permet à l'Établissement public foncier (EPF) d'exercer une pression sur les opérateurs afin qu'ils respectent les exigences écologiques élevées mentionnées dans la charte.

- Le droit de préemption de fonds de commerces voté lors de Conseil Municipal de décembre 2015 a comme objectif de diversifier et re-dynamiser l'offre commerciale mais ne concerne pas toute la ville. Il couvre la rue de Paris, une partie du quartier de La Noue, le Boulevard de La Boissière, le Centre Ville et la Croix de Chavaux.

- Le représentant du conseil des aînés a évoqué la nécessité que les maisons de vie des personnes âgées s'insèrent mieux dans les quartiers et un réinvestissement de l'espace public par certaines populations, celles qui ont besoin de s'asseoir régulièrement les personnes à mobilité réduite, les personnes manipulant des

poussettes ; il a également évoqué un pôle économique à développer en fonction de différents modes de consommation incluant des centres de soins.

La charte du développement durable devrait donner lieu à une meilleure communication, selon lui. Elle lui semble méconnue des habitants.

- Tania Assouline souligne le rôle des conseils de quartiers dans les concertations qui sont mises en place systématiquement pour accompagner la conception de ces grands projets. Des ateliers concrets avec ces instances et les acteurs locaux identifiés sont préférées aux grandes concertations qui seraient des démarches éloignées d'une partie des habitants.

- G. Le Chequer rappelle que les projets qui ont un impact sur la quotidienneté sont aussi programmés pour améliorer le cadre de vie et sécuriser certains lieux : études sur le haut de la rue Molière pour mettre en place une zone de rencontre, une reprise des rues G. Lauriau est prévue. De plus, les grands projets ont un impact sur la circulation. Le plan de circulation actuel a été mis en place pour les chantiers de réalisation du nouveau centre ville. Il est tenu compte de la forte fréquentation de l'avenue Jean Moulin, de la dangerosité du carrefour Condorcet/Rapatel dans l'étude des déviations qui seront mise en place en amont des débuts de chantier.

- Information : Le bâtiment du centre de santé (Verrière avenue du Président Wilson) a été vendu. Étant classé, il ne sera pas rasé mais il accueillera l'école de design de Paris, une école d'art et une résidence pour étudiants.

ANNEXES ET LIENS UTILES :

1) Plan de secteurs de la ville

(http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/La_ville/quartiers/plan-secteurs-ville.pdf)

<http://www.est-ensemble.fr/zac-fraternite-montreuil>

http://www.est-ensemble.fr/sites/default/files/convention_opah-ru_montreuil_fraternite_mai_2014.pdf

<http://www.ville-ouverte.com/references/concertation/definir-les-regles-encadrant-levolution-urbaine-du-bas-montreuil>

http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Grands_projets/Bas_Montreuil_New/concertation/BM_CR_reunion_groupe_ressource_030315_numerique.pdf

http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Grands_projets/Bas_Montreuil_New/renovation_habitat/BM_presentation_RP_ZAC_050515_vff.pdf

http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Grands_projets/Bas_Montreuil_New/renovation_habitat/20150629_zac_frat_reunion_pub_050515_cr.pdf

http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Grands_projets/Bas_Montreuil_New/ZAC_Fraternite/Panneaux_arpentage_ZAC_Fraternite_16-janvier-2016.pdf

http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Grands_projets/Bas_Montreuil_New/ZAC_Fraternite/Panneaux_arpentage_ZAC_Fraternite_30-janvier-2016.pdf

<http://www.montreuil.fr/grands-projets/bas-montreuil/outils-et-perimetres-des-projets/>

<http://montreuil.plan-interactif.com/?follow=F155393>

http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Grands_projets/Prus_la_noue/brochure-lanoue-nov2014.pdf

<http://www.montreuil.fr/outils/actualites/article/les-travaux-des-espaces-publics-redemarrant-a-la-noue/>

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Malassis-opt.pdf>

<http://www.est-ensemble.fr/zac-boissiere-acacia>

<http://www.montreuil.fr/grands-projets/prusbelaigrandspechers/>

<http://www.montreuil.fr/grands-projets/prusbelaigrandspechers/les-operations-du-prus/>

http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Grands_projets/prus/new/presentation_PRUS.pdf

<http://www.montreuil.fr/grands-projets/haut-montreuil/le-prolongement-du-tramway-t1/>

<http://www.montreuil.fr/grands-projets/le-centre-ville/le-quartier-de-la-mairie/les-services-municipaux-dans-la-tour-altais-evolution/>

<http://www.montreuil.fr/grands-projets/le-centre-ville/>

<http://www.montreuil.fr/outils/actualites/article/pepa-six-nouvelles-operations-dans-les-quartiers-de-montreuil/>

<http://www.montreuil.fr/grands-projets/charte-de-la-construction-durable/>